



Bourse
de Montréal Inc.

Contrat à terme 30 jours sur le taux «repo» à un jour

Caractéristiques

Unité de négociation	Chaque contrat correspond à une valeur nominale de 5 000 000 \$ CA.
Mois d'échéance	Les quatre mois de calendrier les plus rapprochés.
Cotation des prix	Indice : 100 moins la moyenne mensuelle du taux «repo» à un jour pour le mois d'échéance.
Dernier jour de négociation	Dernier jour ouvrable du mois d'échéance.
Type de contrat	Règlement en numéraire.
Unité de fluctuation minimale des prix	0,01=41,10 \$ CA (1/100 de un pour cent de 5 000 000 \$ CA sur une base de 30 jours).
Seuil de déclaration	300 contrats.
Limites de position	Les renseignements sur les limites de position sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.
Prix de règlement final	<p>Le contrat est réglé en numéraire basé sur la moyenne mensuelle du taux «repo» quotidien à un jour pour le mois d'échéance. Le taux «repo» à un jour (CORRA) est calculé et rapporté par la Banque du Canada. La moyenne mensuelle est une moyenne arithmétique simple correspondant à la somme des taux quotidiens « repo » à un jour divisée par le nombre de jours du calendrier du mois. Le taux correspondant aux jours de fin de semaine et aux jours fériés est celui du jour ouvrable précédent. Par exemple, le taux du vendredi est utilisé comme taux du samedi et du dimanche.</p> <p>Le prix de règlement final est déterminé le premier jour ouvrable suivant le dernier jour de négociation.</p>
Marges minimales requises	Les renseignements sur les marges minimales requises sont disponibles à la Bourse, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques.
Limite quotidienne de variation des cours	Aucune.
Heures de négociation	8 h à 15 h (HNE/HAE).
Chambre de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD).
Symbole au téléscripteur	ONX.